



DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHERAPEUTE

SANTEST CFA



FORMATION D'ERGOTHEPEUTE

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES
<p>1. Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins et les attentes liés à la situation ou au risque de handicap d'une personne et de son entourage ou d'un groupe de personnes, dans un environnement médical, professionnel, éducatif ou social - Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes émergeant des sciences biomédicales, des sciences humaines, des sciences de l'activité humaine et des technologies, en relation avec les théories de l'activité et de la participation <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un entretien visant au recueil d'informations - Choisir et maîtriser les instruments de mesure, les méthodes, les moments et les lieux appropriés pour mener les évaluations en ergothérapie en fonction des modèles d'intervention - Évaluer les intégrités, les lésions, les limitations d'activité et les restrictions de participation des personnes ou des groupes de personnes, en prenant en compte les âges, les pathologies, les environnements humains et matériels et les habitudes de vie - Identifier les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement humain et matériel <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et analyser les comportements et situations à risque pour la santé - Élaborer et formuler un diagnostic ergothérapique prenant en compte la complexité de la situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la traçabilité des éléments recueillis dans le dossier du patient.
<p>2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les éléments de la prescription médicale, le cas échéant, et du diagnostic ergothérapique en sélectionnant les éléments utiles à l'intervention ergothérapique - Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et sélectionner des techniques pertinentes afin de satisfaire les besoins d'activité et de santé des individus et des populations - Formuler des objectifs et identifier des activités significatives, adaptés au projet de vie de la personne et au contexte, en collaboration étroite avec la personne ou le groupe de personnes selon les principes d'une pratique centrée sur la personne - Identifier les composantes physiques, sensorielles, psychiques, cognitives, psycho-sociales et environnementales de l'activité - Élaborer un programme personnalisé d'intervention ergothérapique en exploitant le potentiel thérapeutique de l'activité signifiante et significative au travers de l'analyse et de la synthèse de l'activité - Concevoir des mises en situation écologique permettant d'anticiper le retour de la personne dans son milieu de vie

	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le plan d'intervention avec la personne, son entourage, et l'équipe de professionnels en respectant les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'activité et l'implication sociale - Prévoir les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités et identifier les modalités d'adaptation de l'environnement - Évaluer les besoins en aides humaines et animalières, et argumenter les attributions de moyens correspondants <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un cahier des charges répondant au projet d'intervention en ergothérapie et le faire évoluer - Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement, pour promouvoir le droit à l'implication sociale - Identifier les risques liés aux interventions et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser un suivi à distance du projet et des interventions en ergothérapie
<p>3. Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne, du contexte et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité - Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes <ul style="list-style-type: none"> - Installer la personne de façon appropriée et ergonomique - Concevoir, préconiser et réaliser des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité et en vérifier la conformité - Évaluer les effets des activités en tenant compte des conditions de sécurité, d'hygiène et des recommandations techniques des produits et des matériels et en assurer la traçabilité - Mettre en œuvre les techniques en ergothérapie en vue de maintenir et améliorer les gestes fonctionnels : <ul style="list-style-type: none">  Techniques d'entraînement articulaire, musculaire, sensitif et sensoriel ;  Techniques de réafférentation proprioceptive, d'intégration motrice, cognitivo-sensorielle et relationnelle, de facilitation neuro-motrice, techniques cognitivo--comportementales et de stimulation cognitive ;  Techniques de guidance et d'accompagnement ;  Techniques de compensation et de remédiation - Identifier les facteurs et mettre en œuvre les stratégies favorisant l'engagement des personnes dans l'activité et l'amélioration de leur autonomie <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques d'entraînement en vue de développer la tolérance à l'effort et à l'endurance - Accompagner la personne dans le transfert de ses acquis fonctionnels et cognitifs dans son contexte de vie par des mises en situation écologique <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une relation d'aide thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie - Animer et conduire des groupes selon différentes techniques, analyser la dynamique relationnelle dans le groupe ou dans le système familial, professionnel, éducatif et social - Faciliter et recueillir l'expression de la personne sur ses conflits internes lors de mises en situation d'activité.

<p>4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préconiser des adaptations, des aides techniques ou animalières et des assistances technologiques, et aménager l'environnement en conséquence pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement - Concevoir l'orthèse provisoire, extemporanée, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, appropriée selon la prescription médicale et en tenant compte de la synthèse des informations contenues dans le dossier du patient et du diagnostic ergothérapique <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention ergothérapique - Installer confortablement la personne en vue de la fabrication de l'orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort - Identifier les étapes de la réalisation des orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique et les fabriquer sans utiliser la technique du moulage, et adapter les orthèses de série ou provisoires et les aides techniques - Évaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage, des aides techniques et des assistances technologiques et s'assurer de leur innocuité, notamment en situation d'activité - Expliquer à la personne et à son entourage les buts, la réalisation, la surveillance, la maintenance, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables de l'appareillage orthétique ou prothétique et de l'aide technique ou animalière et de l'assistance technologique - Sélectionner et préconiser les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques en tenant compte du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables, et du projet de la personne et de l'avis de l'équipe médicale impliquée dans le suivi <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la mise en place, l'utilisation et la surveillance des appareillages, des aides techniques et des assistances technologiques, au sein de la structure de soins puis dans le milieu ordinaire de vie
<p>5. Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées et repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives - Adapter son comportement et sa pratique professionnelle à la fois à la personne ou au groupe de personnes et à l'entourage <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer pour des populations cibles, des actions de prévention, de conseil et d'éducation favorisant l'engagement dans l'activité pour promouvoir la santé - Communiquer et développer des relations afin de soutenir la personne ou le groupe de personnes dans l'expression des besoins de santé - Acquérir et développer une posture éducative notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec la personne ou le groupe de personnes - Concevoir et formaliser des démarches et des actions de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et d'expertise répondant aux besoins d'activité et de participation de la population ciblée et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de l'état de santé

	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives, en utilisant des techniques et des outils pédagogiques pertinents qui facilitent l'acquisition des compétences et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage dans des activités signifiantes et significatives - Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements - Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de l'état pathologique de la personne - Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leurs savoir-faire afin de faciliter l'activité et la participation sociale - Collaborer avec différents groupes sociaux à la promotion de la santé et du bien-être de leurs membres par le biais de leur engagement dans des activités signifiantes et significatives.
<p>6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et écouter la personne ou un groupe de personnes en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation - Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes - Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique - Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations d'intervention avec la personne ou les groupes de personnes en favorisant l'expression de chacun - Rechercher et développer un climat de confiance avec la personne, l'entourage ou le groupe de personnes, négocier le contenu du programme personnalisé d'intervention, en vue d'une alliance thérapeutique.
<p>7. Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser sa pratique professionnelle au regard des valeurs professionnelles, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution du monde de la santé, de la société, des modèles de pratique et de la culture des personnes concernées - Évaluer les interventions en ergothérapie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, et au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires - Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse et de l'évaluation et selon la démarche qualité - Développer une pratique visant à promouvoir les droits à la participation sociale liée à l'évolution de sciences et des techniques et analysée au regard d'une étude bénéfices/risques <ul style="list-style-type: none"> - Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels afin de s'assurer que l'accent est mis sur l'activité, la performance dans les activités et la participation - Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'ergothérapie.

<p>8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux - Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle - Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves, garantissant une pratique actualisée et pertinente pour le client - Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en ergothérapie à partir de la recherche documentaire - Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité, l'ergothérapie et/ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes - Concevoir et conduire des études et travaux de recherche en équipe dans les domaines de l'ergothérapie et de la santé, en tenant compte des aspects éthiques dans un objectif d'amélioration de la qualité des prestations <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite.
<p>9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et avec les différents acteurs, notamment médicaux, dans le cadre de son champ professionnel, dans le but d'optimiser la qualité de l'intervention sanitaire et médico-sociale, et afin de faciliter l'activité et l'implication sociale - Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents - Comprendre et appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel incluant l'évaluation des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de programmes en ergothérapie <ul style="list-style-type: none"> - Initier et mettre en place des partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention en ergothérapie - Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission selon les procédures, normes et réglementations en vigueur <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace professionnel et le plateau technique et choisir du matériel adapté au service ou à la structure, et aux activités thérapeutiques - Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels <ul style="list-style-type: none"> - Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités - Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre.
<p>10. Former et informer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure - Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique<ul style="list-style-type: none">- Organiser des situations d'apprentissage pour les stagiaires- Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage- Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité en expliquant les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être- Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie en s'appuyant sur les concepts théoriques de l'ergothérapie et plus spécifiquement le besoin d'agir des êtres humains et leurs performances dans les activités. |
|--|---|

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRES	CM	TD	CM + TD	TP	STAGES	CHARGE DE TRAVAIL GLOBALE : CM + TD + TP+ Stages
S1	242	249	491	319	0	810
S2	186	214	400	302	140	842
S3	126	188	314	280	280	874
S4	98	238	336	258	280	874
S5	114	167	281	313	280	874
S6	28	150	178	416	280	874
Total	794	1 206	2 000	1 888	1 260	5 148

CM : cours magistral ; TD : travail dirigé ; en groupe ; TP : temps personnel.

DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHEPEUTE																								TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL				
1 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT				Année 1-Semestre 1				Année 1-Semestre 2				Année 2-Semestre 3				Année 2-Semestre 4				Année 3-Semestre 5				Année 3-Semestre 6							
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	ECTS	CM	TD	TrPers			
UE 1.1 S5 - LEGISLATION, DEONTOLOGIE, ETHIQUE																	32	12	37	3					3	FAUX	12	37			
UE 1.2 S3 - ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL DE L'ERGOTHEPEUTE									16	12	26	2													2	16	12	26			
UE 1.3 S1 - PSYCHOLOGIE - PSYCHOLOGIE ET SANTE	40	21	20	3																					3	40	21	20			
UE 1.4 S5 - SANTE PUBLIQUE																	16	16	22	2					2	16	16	22			
UE 1.5 S1 - SOCIOLOGIE - ANTHROPOLOGIE	20	12	22	2																					2	20	12	22			
UE 1.6 S5 - PEDAGOGIE																	16	18	20	2					2	16	18	20			
UE 1.7 S2 - ERGONOMIE					18	16	20	2																	2	18	16	20			
TOTAL	60	33	42	5	18	16	20	2	16	12	26	2	0	0	0	0	64	46	79	7	0	0	0	0	16	158	107	167			
2 : SCIENCES MEDICALES				S1				S2				S3				S4				S5				S6							
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS		CM	TD	TrPers			
UE 2.1 S1 - STRUCTURES ANATOMIQUES ET FONCTIONS ORGANIQUES	48	12	48	4																					4	48	12	48			
UE 2.1 S2 - STRUCTURES ANATOMIQUES ET FONCTIONS ORGANIQUES					48	12	48	4																	4	48	12	48			
UE 2.2 S1 - INTRODUCTION DEMARCHE CLINIQUE -HYGIENE - PHARMACOLOGIE	24	10	20	2																					2	24	10	20			
UE 2.3 S1 - DYSFONCTIONNEMENT DES APPAREILS MUSCULO-SQUELETTIQUE ET TEGUMENTAIRE	42	10	29	3																					3	42	10	29			
UE 2.4 S2 - DYSFONCTIONNEMENT DES SYSTEMES NERVEUX ET SENSORIEL					58	24	53	5																	5	58	24	53			
UE 2.5 S3 - DYSFONCTIONNEMENTS COGNITIF ET PSYCHIQUE									72	18	72	6													6	72	18	72			
UE 2.6 S4- DYSFONCTIONNEMENTS CARDIO- RESPIRATOIRE ET METABOLIQUE													20	8	26	2									2	20	8	26			
TOTAL	114	32	97	9	108	36	101	9	72	18	72	6	20	8	26	2	0	0	0	0	0	0	0	0	26	312	94	296			

3 : FONDEMENTS ET PROCESSUS DE L'ERGOTHERAPIE	S1				S2				S3				S4				S5				S6				CM	TD	TrPers					
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS								
UE 3.1 S1- ERGOTHERAPIE ET SCIENCE DE L'ACTIVITE HUMAINE	16	24	41	3																				3	16	24	41					
UE 3.2 S1 - INITIATION AUX FONDEMENTS DE LA PRATIQUE EN ERGOTHERAPIE	12	20	22	2																				2	12	20	22					
UE 3.3 S2 - MODELES CONCEPTUELS					14	18	22	2																2	14	18	22					
UE 3.4 S3 - MODELES D'ANALYSE DE L'ACTIVITE									10	40	31	3												3	10	40	31					
UE 3.5. S1 - DIAGNOSTIC ET PROCESSUS D'INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE	10	22	22	2																				2	10	22	22					
UE 3.6 S3 - MEDIATION, RELATION ET CADRE THERAPEUTIQUE									10	28	16	2												2	10	28	16					
TOTAL	38	66	85	7	14	18	22	2	20	68	47	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	72	152	154
4 : METHODES, TECHNIQUES ET OUTILS D'INTERVENTION DE L'ERGOTHERAPEUTE	S1				S2				S3				S4				S5				S6				CM	TD	TrPers					
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS				CM	TD	TrPers		
UE 4.1 S1 - METHODES ET TECHNIQUES D'EVALUATION	10	50	21	3																					3	10	50	21				
UE 4.1 S2 - METHODES ET TECHNIQUES D'EVALUATION					10	24	20	2																	2	10	24	20				
UE 4.2 S3 - TECHNIQUES ET OUTILS DE RELATION ET DE COMMUNICATION									8	22	24	2													2	8	22	24				
UE 4.3 S4 - TECHNIQUES DE POSITIONNEMENT													8	10	9	1									1	8	10	9				
UE 4.4 S2- TECHNIQUES DE REEDUCATION ET DE READAPTATION					28	54	26	4																	4	28	54	26				
UE 4.4 S4 - TECHNIQUES DE REEDUCATION ET DE READAPTATION													46	68	48	6									6	46	68	48				
UE 4.5 S4- TRAITEMENT ORTHETIQUE													10	56	15	3									3	10	56	15				
UE 4.6 S1- AIDES HUMAINES, TECHNIQUES, ANIMALIERES et MOBILITE	10	40	31	3																					3	10	40	31				
UE 4.7 S2 - TECHNIQUES ET OUTILS D'AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT					10	18	26	2																	2	10	18	26				
UE 4.8 S5 - TECHNIQUES ET OUTILS D'EDUCATION THERAPEUTIQUE EN ERGOTHERAPIE																	20	20	14	2					2	20	20	14				
UE 4.9 S5 - GESTES ET SOINS D'URGENCE																	6	15	6	1					1	6	15	6				
UE 4.10 S5- ORGANISATION, GESTION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONALITE																	10	14	30	2					2	10	14	30				
TOTAL	20	90	52	6	48	96	72	8	8	22	24	2	64	134	72	10	36	49	50	5	0	0	0	0	31	176	391	270				

5 : METHODES DE TRAVAIL	S1				S2				S3				S4				S5				S6				CM	TD	TrPers													
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS																
UE 5.1 S6- METHODES ET OUTILS D'ANALYSE DE LA QUALITE ET DE TRACABILITE																				18	12	24	2	2	18	12	24													
UE 5.2 S1 - METHODES DE TRAVAIL ET TIC	10	18	26	2																				2	10	18	26													
UE 5.3 S4 - METHODES DE RECHERCHE													14	12	28	2									2	14	12	28												
UE 5.4 S5 - INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE																	14	14	26	2					2	14	14	26												
UE 5.4 S6 - INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE																				10	18	26	2	2	10	18	26													
UE 5.5 S3 - METHODOLOGIE DE PROJET										10	14	30	2												2	10	14	30												
UE 5.6 - ANGLAIS PROFESSIONNEL	0	10	17	1	0	10	17	1	0	10	17	1	0	18	36	2	0	18	63	3	0	20	34	2	10	0	86	184												
TOTAL	10	28	43	3	0	10	17	1	10	24	47	3	14	30	64	4	14	32	89	5	28	50	84	6	22	76	174	344												
6 : INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE DE L'ERGOTHEPEUTE	S1				S2				S3				S4				S5				S6				CM	TD	TrPers													
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS																
UE 6.1 S2 - EVALUATION DE SITUATION, DIAGNOSTIC ET CONCEPTION DE PROJET D'INTERVENTION (C1/C2)					0	38	70	4																	4	0	38	70												
UE 6.2 S3- CONDUITE DE RELATION, COORDINATION ET COOPERATION (C6/C9)										0	44	64	4												4	0	44	64												
UE 6.3 S4 - CONDUITE D'UNE INTERVENTION EN ERGOTHEAPIE (C3/C4)													0	66	96	6									6	0	66	96												
UE 6.4 S5 - DEMARCHE D'EVALUATION ET DE CONSEIL, FORMATION ET INFORMATION (C5/C10)																	0	40	95	5					5	0	40	95												
UE 6.5 S6- EVALUATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE (C7/C8)																				0	54	270	12	12	0	54	270													
UE 6.6 S6- UNITE OPTIONNELLE																				0	46	62	4	4	0	46	62													
UE 6.7 - STAGE PROFESSIONNEL					4 semaines-4 ECTS				8 semaines-8 ECTS				36																											
TOTAL					0	38	70	4	0	44	64	4	0	66	96	6	0	40	95	5		100	332	16	35	0	288	657												
TOTAL GENERAL	242	249	319	30	186	214	302	30	126	188	280	30	98	238	258	30	114	167	313	30	28	150	416	30	144	794	1206	1888												
					810	30					702	30					594	30					594	30					594	30					594	30	180			3888

OBJECTIFS et MODALITES D'EVALUATION

<i>Unité d'Enseignement 1.1 S5 : Législation, déontologie et éthique.</i>		
<i>Semestre : 5</i>		<i>Compétence : 7</i>
<i>CM : 32 h</i>	<i>TD : 12 h</i>	<i>T Perso : 37 h</i>
<i>ECTS : 3</i>		
<i>Pré-requis</i>		
UE 1.2 S3 Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine		
<i>Objectifs</i>		
Situer la profession dans le contexte de la législation sociale et professionnelle Identifier les valeurs de la profession Expliciter les fondements philosophiques de l'éthique dans le domaine de la santé et de l'intervention professionnelle Expliciter la notion de responsabilité professionnelle		
<i>Eléments de contenu</i>		
<p>Législation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> L'organisation sanitaire et sociale en France et sur le plan international Le système de protection sociale : Sécurité Sociale, CMU, Chômage Le régime de protection des mineurs et des incapables majeurs Les droits de l'homme et les droits des patients Réparation du préjudice corporel <p>Législation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit du travail, conventions collectives Prévention et prise en charge de la santé dans les entreprises Syndicats et associations Code de la santé publique Exercice des professions paramédicales et en particulier de l'ergothérapie Responsabilité civile, pénale, administrative, professionnelle Déontologie professionnelle : confidentialité, secret professionnel et secret partagé, règles de bonne pratique, recommandations professionnelles <p>Ethique</p> <ul style="list-style-type: none"> Les fondements philosophiques de l'éthique : origine de nos théories morales, morale et éthique, responsabilité, dilemme, conflit, consensus, Les concepts en philosophie et en éthique : humanité, liberté, altérité, autonomie, dignité, identité sociale, vulnérabilité, reconnaissance,... <p>Législation des institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit public, droit privé Législation relative à la création et à la gestion d'entreprise Législation, réglementation et chartes concernant les institutions Les institutions liées au handicap Certification, accréditation des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux Le projet d'établissement 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Pour une meilleure appropriation des éléments de législation et pour favoriser un questionnement éthique, la formation alternera apports de connaissances, recherche documentaire et modalités interactives avec les étudiants, des liens seront faits entre théorie et pratique.</p> <p>L'étudiant doit comprendre l'importance des sources du droit, de la morale et de l'éthique.</p> <p>Il doit intégrer une réflexion sur le choix des actions à mener en adéquation avec les principes éthiques et les ressources disponibles sur le plan professionnel et des institutions.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>QROC ou QCM (législation) et analyse d'une situation professionnelle (éthique) : recherche documentaire, réflexion éthique,...etc concernant une situation rencontrée en stage</p> <p>Critères et modalités d'évaluation</p> <p>Utilisation des concepts et des connaissances Exactitude des connaissances Justesse dans l'utilisation des notions</p>	

Unité d'Enseignement 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute

Semestre : 3

Compétence : 9

CM : 16 h

TD 12 h

T perso : 26 h

ECTS : 2

Pré-requis

UE 3.1 S1 Ergothérapie et sciences de l'activité humaine
UE 1.5 S1 Sociologie, anthropologie
UE 3.2.S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie
UE 3.3 S2 Modèles conceptuels
UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie
UE 4.7 S2 Techniques et outils d'aménagement de l'environnement

Objectifs

Identifier l'environnement institutionnel et partenarial : structures, acteurs, missions
Décrire et caractériser les missions et les rôles des acteurs et des structures partenaires dans le travail
Expliciter les modes de collaboration et de coopération

Eléments de contenu

Les réseaux et filières spécialisés dans le domaine sanitaire, médico-social et social

Le dispositif de scolarisation et de formation

Les niveaux d'acquisition dans les cycles d'enseignement, les exigences du contexte scolaire
Les intervenants et leur rôle : en milieu scolaire, universitaire et en formation professionnelle,

Les dispositifs gérontologiques

Les réseaux d'information et de coordination
L'organisation des soins, les réseaux de soins et d'accompagnement
Les réseaux d'aide aux aidants

Les dispositifs d'orientation professionnelle et de maintien dans l'emploi

Les organismes de financement des actions de maintien dans l'emploi et les intervenants
Les réseaux d'insertion socio-professionnelle
Les structures d'accompagnement spécialisé en réinsertion socio-professionnelle

Les dispositifs liés aux loisirs et au sport

Les partenaires associatifs et des collectivités territoriales

Les dispositifs liés au cadre de vie

L'urbanisme et l'architecture : le cadre bâti privé et public, la chaîne de déplacement, le transport, l'environnement
Les communications

Les dispositifs liés aux aides techniques et à l'appareillage

Le réseau de concepteurs, fabricants et distributeurs d'aides techniques et matériels d'appareillage
Le marché français et européen des aides techniques

Les professions de santé et les travailleurs sociaux

Histoire et philosophie sous-jacente des différentes professions en lien avec les ergothérapeutes

Recommandations pédagogiques :

Il s'agira de bien repérer la spécificité de chaque dispositif par un travail personnel de l'étudiant mettant en évidence les relations professionnelles

Modalités d'évaluation

Travail écrit sous forme de QROC ou dossier explicitant la coopération possible dans des situations relatives à un des dispositifs abordés dans l'enseignement

Critères et modalités d'évaluation

Exactitude dans l'identification et le rôle des acteurs.
Pertinence dans les modalités de coopérations citées

Unité d'Enseignement 1.3 S1 : Psychologie / Psychologie et santé		
Semestre : 1		Compétence : 6
CM : 40 h	TD : 21 h	T Perso : 20 h
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
<p>Caractériser les principaux concepts en psychologie</p> <p>Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur</p> <p>Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par la personne</p> <p>Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins</p>		
Eléments de contenu		
<p>Les grands courants de la psychologie et les concepts de base</p> <ul style="list-style-type: none"> Histoire et origine de la psychologie, et articulation avec les sciences fondamentales, Psychologie cognitive, sociale Psychopathologie, Psycho dynamique, Psychométrie <p>Les cycles de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> Psychologie et développement psychomoteur de l'enfant Les passages et les crises Le processus de changement, le processus de deuil L'évolutivité et la chronicité de la maladie <p>Psychologie et santé</p> <ul style="list-style-type: none"> L'approche psychosomatique L'image du corps et la symbolique de la main La souffrance psychique Les mécanismes de défense et d'adaptation Les comportements élémentaires et les conduites alimentaires et sexuelles La résilience La vulnérabilité Le bénéfice secondaire du problème de santé La qualité de vie 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les concepts et connaissances seront repris tout au long du cursus dans les travaux et unités d'intégration postérieurs à cet enseignement et utilisés lors des stages</p> <p>L'enseignement donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui lui permettent de relier ses propres observations et interrogations à des savoirs organisés</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Travail écrit commun aux UE 1.3 S1 et UE 1.5 S1 sous forme de QROC ou dossier, à partir d'un ou plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés :</p> <p>Une partie de l'écrit vise des concepts abordés pendant le cours de psychologie (UE 1.3 S1), l'autre partie utilise des concepts abordés pendant le cours de sociologie (UE 1.5 S1)</p> <p>Critères et modalités d'évaluation</p> <p>Justesse dans le repérage des concepts</p>	

Unité d'Enseignement 1.4 S5 : Santé publique

Semestre : 5

Compétence : 5

CM : 16 h

TD : 16 h

T Perso : 22 h

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins
Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde
S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire

Eléments de contenu

Santé publique et santé communautaire :

Les concepts, la démarche et les outils en santé publique
La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes, ...
L'organisation de la santé publique en France : structures, planification nationale, régionale, territoire, actions prioritaires
L'organisation de l'offre publique et privée de soins et les systèmes de soins
L'organisation de la prévention
La politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique
L'organisation de la veille sanitaire
Les grands problèmes de santé publique
Les filières de soins
Les réseaux de soins

Epidémiologie et démographie

Répartition, fréquence, gravité des états pathologiques

Economie de la santé

Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts
Le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales, des citoyens, du marché
Le financement de la santé

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé publique. Elle lui permet de se situer dans l'environnement organisé de l'offre de santé en France.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite sous forme de QROC ou dossier à partir d'une réflexion de santé publique

Critères et modalités d'évaluation

Fiabilité et pertinence des informations utilisées

Unité d'Enseignement 1.5 S1 : Sociologie, anthropologie		
Semestre : 1		Compétence : 2
CM : 20 h	TD : 12 h	T Perso : 22 h
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
<p>Caractériser les principaux concepts en sociologie, en anthropologie</p> <p>Explorer les représentations de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances</p> <p>Repérer et identifier les caractéristiques sociologiques et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé, de la maladie et du handicap</p>		
Eléments de contenu		
<p>Les grands domaines en sociologie Sociétés, relations sociales, groupes, ...</p> <p>Les concepts en sociologie Représentations sociales, culture, rôle et statuts, dynamique de groupe, dynamique familiale, rôles parental et social, autorité, pouvoir, hiérarchie, conflits, leader, réseaux de communication, alliance, appartenance, script...</p> <p>Les concepts en anthropologie et en ethnosociologie Groupe, culture, famille, institution, religion, rites, mythes et croyances, représentation de la santé, de la maladie, du handicap</p> <p>Sociologie du travail L'histoire et les domaines de la sociologie du travail Les rapports de production, l'organisation du travail, la division du travail La subjectivité au travail (plaisir, accomplissement, souffrance, stress), le rapport au travail Le travail prescrit, le travail réel, le travail invisible Les incidences du travail sur la vie familiale, les loisirs et la participation sociale</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement sera à articuler avec les UE 1.7 S2 Ergonomie, 3.1 S1 Ergothérapie et sciences de l'activité humaine et 3.2 S2 Modèles conceptuels puis avec les UE 1.3 S1 Psychologie, psychologie et santé et 1.4 S5 Santé publique Des exemples seront développés afin de contextualiser les savoirs.</p>	<p>Modalités d'évaluation Travail écrit commun aux UE 1.3 S1 et UE 1.5 S1 sous forme de QROC ou dossier, à partir d'un ou plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés : Une partie de l'écrit vise des concepts abordés pendant le cours de psychologie (UE 1.3 S1), l'autre partie utilise des concepts abordés pendant le cours de sociologie (UE 1.5 S1)</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Qualité de l'exploration de la situation Pertinence du repérage des concepts</p>	

Unité d'Enseignement 1.6 S5 : Pédagogie

Semestre : 5

Compétence : 10

CM : 16 h

TD : 18 h

T Perso : 20 h

ECTS : 2

Pré-requis

UE 1.2 S3 Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute
UE 1.3 S1 Psychologie/Psychologie de la santé
UE 1.5 S1 Sociologie, anthropologie
UE 3.3 S2 Modèles conceptuels
UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité
UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique
UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication

Objectifs

Identifier et expliciter les différentes théories de l'apprentissage, et les concepts clefs
Identifier les différents systèmes éducatifs et leur application en ergothérapie

Eléments de contenu

Les approches théoriques de l'apprentissage et de l'évaluation

Les concepts : formation, éducation, pédagogie, andragogie, didactique, apprentissage, évaluation, tutorat, coaching, encadrement....

Les approches behavioriste, cognitiviste, développementale

Les différentes phases, facteurs déterminants (internes et externes), opérations mentales facilitant l'apprentissage.

Les gestes mentaux, le conditionnement, les stades du développement, la zone proximale de développement,...

La relation pédagogique, l'approche des didactiques

Les modèles de l'évaluation : mesure, gestion, complexité

La fonction pédagogique de l'ergothérapeute notamment vis-à-vis de :

- une personne en situation de handicap ou de son entourage
- d'un groupe de personnes, en situation de prévention et d'éducation thérapeutique
- de stagiaire ou de nouvel arrivant professionnel en situation d'accueil

La construction de dispositifs d'apprentissage et d'évaluation

En fonction des objectifs, des modèles de pratique, des publics concernés

La posture professionnelle adaptée

Les différents systèmes éducatifs

Education nationale, écoles alternatives, dispositif d'intégration scolaire, dispositif spécialisé en fonction du handicap

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement s'appuiera sur des exemples concrets rencontrés en ergothérapie lors des stages comme l'engagement de la personne handicapée dans un processus d'apprentissage.

Les éléments favorisant cet apprentissage doivent être repérés.

Les situations des étudiants dans leur propre processus d'apprentissage et lors des situations d'évaluation peuvent être analysés.

Modalités d'évaluation

Production d'une démarche éducative :

- la forme pédagogique et son argumentation valident l'UE de pédagogie (UE 1.6.S5) ;
- le fond : contenu et adéquation au public visé valident l'UE d'éducation thérapeutique (UE 4.8 S5)

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence des informations prises en compte
Pertinence des actions proposées
Cohérence des actions proposées

Unité d'Enseignement 1.7 S2 : Ergonomie

Semestre : 2

Compétence : 2

CM : 18 h

TD : 16 h

T Perso : 20 h

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Expliciter l'apport des de la démarche et des données ergonomiques à l'exercice de l'ergothérapie
Développer une vision intégrée de l'activité, de l'environnement et de l'être humain.
S'approprier une démarche ergonomique

Eléments de contenu

Les données fondamentales de l'ergonomie

Les différents aspects du travail : les facteurs physiologiques, psychologiques, sociaux, objectifs, subjectifs, les ambiances de travail, les charges et surcharges de travail (méthodes, critères d'évaluation), les notions anthropométriques nécessaires à l'analyse ergonomique
Concept de variabilité inter et intra individuelle
Dimension psycho-ergonomique
Habilités motrices, facteurs culturels intra entreprise

L'analyse des activités et de l'environnement

Outils d'analyse : arbre des causes (logigrammes, Ishikawa, QOQCPQ, etc.)
Analyse selon les différents contextes de vie et nature d'activités
Analyse du travail en fonction des situations de handicap
Proposition d'organisation, d'aménagements et des aides techniques spécifiques

Dimension sécuritaire

Ergonomie sécuritaire (dangers, risques, prévention).
Ergonomie appliquée aux manutentions manuelles, mécanisées, automatisées, etc.
Equipements et installations de protection individuelle ou collective

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement articulera étroitement les données scientifiques et les propositions pratiques réalisables d'applications de l'ergonomie dans le cadre d'interventions en ergothérapie
Les applications développées peuvent être : recherche bibliographique et législative, étude des activités en situation écologique, étude de poste de travail, propositions d'organisation ou d'aménagement, vérifications, validation des solutions proposées, dispositif financiers.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est commune aux UE 1.7 S2 et UE 4.7 S2.
Dossier présentant une étude de cas en situation (travail, domicile, loisirs, véhicule...) avec réalisation de plans. Une partie du dossier est spécifique aux données ergonomiques et est évaluée pour la validation de l'UE 1.7 S2. Le reste du dossier valide l'UE 4.7 S2

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence du choix des éléments utiles à l'intervention ergothérapique
Cohérence avec les finalités et les objectifs spécifiques de l'intervention ergothérapique

Unité d'Enseignement 2.1 S1 : Structures Anatomiques et fonctions organiques

Semestre : 1

Compétence : 1

CM : 48

TD : 12

T Perso : 48

ECTS : 4

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Décrire les appareils et les systèmes du corps humain et en expliciter le fonctionnement : locomoteur, tégumentaire, sensoriel, cardio-vasculaire et respiratoire

Décrire les étapes du développement du corps et repérer les signes et les manifestations du vieillissement corporel

Eléments de contenu

L'appareil locomoteur

Anatomie descriptive des complexes musculo-squelettiques

Anatomie fonctionnelle et morphologie

Science du mouvement et du geste : cinésiologie et biomécanique

Physiologie du muscle

Le système tégumentaire

Le système sensoriel

Fonctions sensorielles

Anatomie et physiologie de la douleur

Equilibration

Le système cardio-vasculaire et respiratoire

Système cardio-vasculaire

Système respiratoire

Le système endocrinien

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement sera orienté vers une approche fonctionnelle.

Chaque système sera étudié avec sa maturation et son vieillissement.

Modalités d'évaluation.

QROC ou QCM

Critères et modalités d'évaluation.

Exactitude des connaissances

Unité d'Enseignement 2.1 S2 : Structures Anatomiques et fonctions organiques		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 48	TD : 12	T Perso : 48
ECTS : 4		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
<p>Décrire les structures anatomiques et physiologiques du système nerveux</p> <p>Identifier les fonctions du système nerveux et leurs relations physiologiques avec le mouvement et le geste et l'activité</p> <p>Décrire les étapes du développement des systèmes, les signes et les manifestations de leur vieillissement</p>		
Eléments de contenu		
<p>Le système nerveux</p> <p style="padding-left: 40px;">Neuro-anatomie descriptive : système Nerveux Central, système Nerveux Autonome, système Nerveux Périphérique.</p> <p style="padding-left: 40px;">Neuro-anatomie fonctionnelle : contrôle du tonus, contrôle de la motricité, coordination</p> <p>Fonctions cognitives</p> <p style="padding-left: 40px;">Approche de la spécialisation hémisphérique et de la neuroplasticité</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions somatognosiques et gnosiques</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions visuospatiales</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions mnésiques</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions attentionnelles</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions expressives et symboliques</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions exécutives</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions associatives</p> <p style="padding-left: 40px;">Fonctions praxiques</p> <p>Maturation et vieillissement physiologique moteur, sensoriel et cognitif</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les différentes fonctions seront abordées selon les différents modèles scientifiques.</p> <p>Chaque système sera étudié avec sa maturation et son vieillissement.</p>	<p>Modalités d'évaluation.</p> <p>QROC ou QCM (y compris questions ayant trait aux répercussions possibles sur la vie quotidienne)</p> <p>Critères d'évaluation.</p> <p>Exactitude des connaissances</p> <p>Pertinence de l'analyse</p>	

Unité d'Enseignement 2.2 S1 : Introduction à la démarche clinique et épidémiologique : notions d'hygiène et de pharmacologie

Semestre : 1

Compétence : 1

CM : 24

TD : 10

T Perso : 20

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Décrire la démarche clinique
Identifier les principaux signes et symptômes
Repérer les principes fondamentaux en hygiène
Identifier l'impact des principaux médicaments sur l'organisme

Eléments de contenu

Introduction à la sémiologie

Terminologie : pronostic, diagnostic, étiologie, morbidité, mortalité, épidémiologie, prévalence, handicap, handicap visible et invisible, complication, prophylaxie, typologie de prévention,...
Classification des maladies et principaux tableaux cliniques, signes, symptômes, syndromes
Principaux examens d'investigation

Démarche clinique :

Identification des signes et symptômes,
Croisement des observations et mesures,
Elaboration d'hypothèses cliniques,
Pose de diagnostic
Thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses

Prévention et hygiène

Eléments de prévention et d'hygiène
Virologie, bactériologie, transmission
Infections nosocomiales, phénomènes iatrogènes

Eléments de pharmacologie

Initiation à la connaissance du médicament
Familles de molécules et actions thérapeutiques
Voies d'administration
Effets secondaires

Recommandations pédagogiques :

Illustrations par des cas cliniques dans différents domaines

Modalités d'évaluation

QROC ou QCM

Critères et modalités d'évaluation

Justesse dans l'utilisation des termes
Exactitude dans les connaissances

Unité d'Enseignement 2.3 S1 : Dysfonctionnement de l'appareil musculo-squelettique et du système tégumentaire

Semestre : 1

Compétence : 3

CM : 42

TD : 10

T Perso : 29

ECTS : 3

Pré-requis

UE2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques

UE2.2 S1 Introduction à la démarche clinique et épidémiologique : notions d'hygiène et de pharmacie

Objectifs

Décrire les dysfonctionnements de l'appareil musculo-squelettique

Repérer et analyser les répercussions sur les postures, les déplacements, les gestes

Expliquer les mécanismes d'installation et d'évolution des dysfonctionnements et des pathologies

Eléments de contenu

Dysfonctionnement de l'appareil locomoteur

Dysfonctionnement ostéo-tendineux

Dysfonctionnement musculo-squelettique

Amputations

Etude des principales pathologies dans les domaines de :

- la traumatologie, l'orthopédie

- la rhumatologie, notamment les TMS

Dysfonctionnement du système tégumentaire

Troubles cutané-trophiques : brûlure, escarre

Mécanismes, troubles induits ou associés (cicatrices, oedèmes, sudation, ...)

Dysfonctionnements liés au vieillissement

Recommandations pédagogiques :

L'ensemble des pathologies sera étudié avec étiologie, sémiologie diagnostics, traitements médicaux, évolution, complications.

L'enseignement sera réalisé de préférence en fin de semestre et en lien avec les deux unités de pré-requis.

En fonction des domaines de pratique certaines pathologies seront approfondies, d'autres moins.

Modalités d'évaluation

QROC ou QCM

Critères et modalités d'évaluation

Hierarchisation des éléments cliniques

Exactitude dans la connaissance de la pathologie

Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.4 S2 : Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel

Semestre : 2

Compétence : 3

CM : 58

TD : 24

T Perso : 53

ECTS : 5

Pré-requis

UE 2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques
UE 2.2 S1 Sémiologie, hygiène, pharmacologie

Objectifs

Identifier et hiérarchiser les signes cliniques
Énoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités

Éléments de contenu

Dysfonctionnement du système sensoriel

Dysfonctionnement des fonctions vestibulaires
Dysfonctionnement des fonctions sensorielles
(Troubles de l'équilibre, Déficiences sensorielles, ...)

Dysfonctionnement du système nerveux central et périphérique

Dysfonctionnement des commandes motrices volontaires, involontaires.
Altération des voies de conduction nerveuses.
(Blessés médullaires, Parésies de l'adulte et de l'enfant, Sclérose Latérale Amyotrophique, Sclérose En Plaque, Parkinson, Maladies neuro-musculaires, Guillain Barré, Radiculo-névrites, ...)

Dysfonctionnement de l'appareil génito-urinaire et des sphincters

Problèmes liés à la maturation et au vieillissement normal ou pathologique

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement abordera les pathologies sous l'angle de leur impact sur les activités de la vie quotidienne. En fonction des domaines de pratiques toutes les pathologies ne peuvent être abordées de la même manière : certaines seront approfondies, d'autres seulement abordées.
Prendre en compte les différents âges de la vie

Modalités d'évaluation

QROC ou QCM

Critères d'évaluation

Hiérarchisation des éléments cliniques
Exactitude dans la connaissance de la pathologie
Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.5 S3 : Dysfonctionnement cognitif et psychique

Semestre : S 3

Compétence : 3

CM : 72 h

TD : 18 h

T Perso : 72 h

ECTS : 6

Pré-requis

UE 1.3. S1 Psychologie, psychologie et santé

UE 2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques

UE 2.2 S1 Introduction à la démarche clinique et épidémiologique, notions d'hygiène et de pharmacologie

Objectifs

Identifier et hiérarchiser les signes cliniques

Enoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités

Eléments de contenu

Dysfonctionnements cognitifs

- Sémiologie des troubles cognitifs

Troubles de la conscience, de l'orientation dans le temps et l'espace, de l'apprentissage, de l'attention, de la mémoire, des fonctions psychomotrices, des gnosies et de la somatognosie, de la pensée, du langage écrit et parlé, des fonctions exécutives, des praxies et du calcul.

- Syndromes cognitifs dans le cadre de pathologies et retentissement sur les activités

Parésies, traumatismes crâniens, polyhandicap, maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, vieillissement pathologique, etc.

Dysfonctionnements psychiques de l'enfant, de l'adulte jeune et âgé

- Troubles envahissants du développement
- Abus et négligence
- Retard mental
- Troubles sphinctériens
- Tics
- Troubles anxieux
- Troubles alimentaires
- Troubles de l'humeur
- Troubles de la personnalité
- Troubles addictifs
- Troubles schizophréniques
- Troubles délirants et chroniques
- Troubles dissociatifs et somatoformes

Modèles et stratégies thérapeutiques en psychiatrie

Recommandations pédagogiques :

Utilisation des classifications en vigueur :

- du fonctionnement : CIF (2001) et CIF-EA (2009)
- des maladies : CIM-10 (2006), DSM IV (2000), CFTMEA (2000)

Modalités d'évaluation

Travail écrit sous forme de QROC ou études de cas

Critères et modalités d'évaluation

Hiérarchisation des éléments cliniques
Exactitude dans la connaissance de la pathologie
Utilisation pertinente du vocabulaire médical

Unité d'Enseignement 2.6 S4 : Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique

Semestre : 4

Compétence : 3

CM : 20

TD : 8

T Perso : 26

ECTS : 2

Pré-requis

UE2.1 S1 et UE 2.1 S2 Structures anatomiques et fonctions organiques

Objectifs

Identifier et hiérarchiser les signes cliniques

Enoncer l'impact de ces troubles sur la réalisation des activités

Eléments de contenu

Dysfonctionnements cardio-vasculaires :

Principales pathologies: insuffisance coronaire, infarctus du myocarde, pression artérielle et HTA, cardiopathies valvulaires, insuffisance cardiaque, maladies thrombo-emboliques, éléments de chirurgie cardio vasculaire,

Dysfonctionnements respiratoires :

- Syndrome obstructif, restrictif, mixte

Dysfonctionnements métaboliques :

- Diabète et complications dégénératives
- Obésité et anorexie
- Maladies cancéreuses

Recommandations pédagogiques :

Ces dysfonctionnements seront abordés de manière descriptive succincte en mettant l'accent sur les conséquences fonctionnelles de ces troubles

Le lien sera fait avec la prévention et l'éducation thérapeutique

Les dossiers d'analyse d'activité seront orientés vers l'identification des paramètres contribuant à l'augmentation de la « charge cardio- respiratoire ».

Modalités d'évaluation

Travail écrit sous forme de QROC ou étude de cas

Critères et modalités d'évaluation

Hiérarchisation des éléments cliniques

Exactitude dans la connaissance de la pathologie

Justesse dans la démarche d'analyse

Unité d'Enseignement 3.1 S1 : Ergothérapie et science de l'activité humaine

Semestre : 1

Compétence : 2

CM : 16

TD : 24

T perso : 41

ECTS : 3

Pré-requis

Objectifs

Définir l'ergothérapie

Identifier les fondements scientifiques de l'ergothérapie

Expliciter la complexité de l'activité humaine, ses liens avec la santé, la maladie et le handicap, ainsi que les interactions avec l'environnement

Eléments de contenu

Ergothérapie :

Histoire et Philosophie de l'ergothérapie, définition et champ d'exercice de la profession

Valeurs professionnelles de l'ergothérapeute

Fondement scientifique de l'ergothérapie : science de l'Activité Humaine

Science de l'activité humaine

Dimensions de l'activité pour l'être humain

Relation personne-activité-environnement

Concept d'Activité signifiante et significative

Concepts de qualité de vie et de bien-être en lien avec l'activité

Concepts d'indépendance et d'autonomie

Liens entre activité et santé

Recommandations pédagogiques :

L'étudiant devra se percevoir lui-même comme un « être d'activité » en lien avec son environnement avant de percevoir l'impact de la pathologie ou de la vulnérabilité sur le bien-être et la qualité de vie.

Cette approche peut passer par la valorisation d'une activité signifiante et significative de l'étudiant, par exemple un hobby, une passion ou une activité à transmettre aux autres.

Modalités d'évaluation

Travail écrit commun à UE 3.1 S1 et UE 3.5 S1, sous forme de QROC ou dossier relatif à l'analyse d'une étude de cas : une partie répond à des questions en lien avec l'ergothérapie et la science de l'activité humaine (UE 3.1 S1), l'autre partie aborde la question du diagnostic et du processus d'intervention (UE 3.5 S1)

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de la définition de l'objectif de l'ergothérapie
Les éléments facilitant ou faisant obstacle à la santé, l'autonomie ou l'indépendance sont organisés.

Unité d'Enseignement 3.2 S1 : Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie

Semestre : 1

Compétence : 1

CM : 12

TD : 20

T perso : 22

ECTS : 2

Pré-requis

Objectifs

Identifier les éléments du cadre relationnel nécessaire au projet thérapeutique
Expliquer les relations entre la personne, l'activité et l'environnement dans un contexte thérapeutique
Identifier l'intérêt de l'analyse d'activité en ergothérapie
Utiliser une méthode d'analyse pour graduer ou adapter une activité pour une personne

Eléments de contenu

Les **concepts** clés de la relation et de la communication, approche de la culture en ergothérapie

Approche de la relation soignant – soigné :

Dynamique relationnelle, alliance thérapeutique, relation de confiance
Le cadre thérapeutique, la relation thérapeutique, la relation médiatisée
Respect envers la personne traitée, honnêteté, engagement, loyauté

Potentiel thérapeutique de l'activité

Introduction à la dynamique de groupe

Introduction à l'analyse de l'activité selon les modèles conceptuels utilisés :

Définition de l'analyse d'activité et son utilisation en ergothérapie
Observation d'une personne en situation d'activité
Expérimentation et analyse d'une mise en situation d'activité

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à préparer l'étudiant aux situations de stage qu'il va découvrir au semestre 2 et en particulier la capacité à repérer les éléments fondamentaux mis en jeu lors des situations thérapeutiques observées en ergothérapie.

L'étudiant devrait pouvoir expérimenter et réfléchir à propos de différents types d'activité comme :

- une activité nouvelle : apprentissage moteur, cognitif et sensoriel permettant le développement des capacités
- une activité créative : comment (se) découvrir et développer sa créativité.

Seront favorisées :

- des expériences concrètes de la dynamique de groupe au travers d'activités supervisées mettant en jeu des situations de communication.
- des expérimentations et analyses de différentes activités en lien avec les modèles, incluant par exemple une activité « polyvalente » comme la cuisine ou le graphisme
- des études de cas, films et vidéos

Modalités d'évaluation

Dossier de réflexion sur le potentiel thérapeutique de l'activité en ergothérapie

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence des éléments retenus pour évaluer la situation
Distinction des éléments de la déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation

Unité d'Enseignement 3.3 S2 : Modèles conceptuels

Semestre : 2

Compétence : 2

CM : 14

TD : 18

T Perso : 22

ECTS : 2

Pré-requis

UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine

UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie

Objectifs

Repérer différentes perspectives utilisées pour aborder les situations de handicap et la pratique professionnelle
Identifier et expliciter les modèles thérapeutiques utilisés en ergothérapie

Éléments de contenu

Définition, utilité et évolution des modèles conceptuels

Approche de différents modèles conceptuels :

Classifications internationales du handicap et du fonctionnement humain (CIH, CIF, PPH...)

Modèles interprofessionnels et leur application en ergothérapie: modèle systémique, modèle biomécanique, modèle psycho-dynamique...

Modèles en ergothérapie : Modèle Canadien du Rendement Occupationnel et de Participation (MCRO-P), Modèle de l'Occupation Humaine (MOH), Modèle Kawa (rivière)...

Impact des modèles conceptuels sur l'évaluation et l'analyse de l'activité

Concepts de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale

Recommandations pédagogiques :

Les liens entre la théorie et la pratique devront être favorisés à travers différentes mises en situation pratique et des études de cas extraites de la pratique professionnelle.

Les situations rencontrées en stage pourront être travaillées pour faire des liens avec les éléments théoriques des modèles

Les modèles en ergothérapie (MCRO-P, MOH, modèle Kawa) devront faire l'objet d'une attention particulière.

Modalités d'évaluation

Travail écrit sous forme de QROC ou d'étude de cas nécessitant d'effectuer le choix d'un modèle et de l'argumenter au regard d'une situation donnée

Critères et modalités d'évaluation :

Pertinence dans le choix du modèle proposé et clarté dans l'argumentation de ce choix

Unité d'Enseignement 3.4 S3 : Modèles d'analyse de l'activité

Semestre : 3

Compétence : 3

CM : 10

TD : 40

T Perso : 31

ECTS : 3

Pré-requis

UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine
UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie
UE 3.3 S2 Modèles conceptuels
UE 3.5 S1 Diagnostics et processus d'intervention en ergothérapie

Objectifs

Utiliser une démarche d'observation et d'analyse de l'activité dans un objectif d'évaluation et d'intervention en ergothérapie

Eléments de contenu

Analyse de l'activité dans une perspective thérapeutique en ergothérapie :
définition, processus, dimensions, exploitation thérapeutique
analyse de l'activité aux niveaux phénoménologique, méthodologique et épistémologique
exploration des contextes typiques, des exigences et du sens potentiel donné à l'activité
propriétés spécifiques de l'activité au regard d'une théorie particulière
analyse de l'engagement d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une activité réelle dans un contexte spécifique, dans un environnement physique, culturel et social particulier.
Analyse de l'activité selon les domaines d'intervention en soins, rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale
Analyse de l'activité selon les modèles conceptuels utilisés : théorie et pratique

Recommandations pédagogiques :

Les apports seront théoriques et pratiques

L'expérience personnelle de l'activité par l'étudiant doit être facilitée afin de mettre en évidence les liens entre la théorie et la pratique.

Des liens peuvent être faits avec l'expérience acquise en stage.

Des expérimentations, observations et analyses de différentes activités en lien avec les modèles seront mises en œuvre, incluant par exemple :

- une activité de groupe en lien avec le modèle interactif
- une activité sportive en lien avec la CIF : participation sociale
- une activité de loisirs en lien avec le PPH : interaction personne, environnement, habitude de vie
- une activité productive en lien avec le modèle de l'occupation humaine : impact de la volition...etc

Modalités d'évaluation

Dossier d'analyse d'activité présenté oralement avec support de communication

Le fond correspond à l'UE 3.4 S3, la forme correspond à l'UE 4.2 S3

Critères et modalités d'évaluation

Cohérence dans la démarche utilisée

Identification des composantes physiques, psychiques et psycho-sociales de l'activité

Identification du potentiel thérapeutique de l'activité au regard du modèle utilisé

Unité d'Enseignement 3.5 S1 : Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie

Semestre : 1

Compétence : 1

CM : 10

TD : 22

T Perso : 22

ECTS : 2

Pré-requis

UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine
UE 3.2 S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie

Objectifs

Utiliser une démarche d'intervention et un raisonnement clinique en ergothérapie
Poser un diagnostic en ergothérapie
Utiliser des outils de traçabilité de la démarche ergothérapique

Eléments de contenu

Analyse de la demande, des attentes et des besoins
Méthode d'analyse et de processus de raisonnement en ergothérapie
Analyse des approches et des impacts dans la démarche ergothérapique : réductionniste, systémique, approche Diagnostic ergothérapique
Processus d'intervention en ergothérapie : évaluation, définition des objectifs avec la personne ou le groupe de personnes, principes d'intervention, choix et planification, mise en œuvre et contrôle de l'efficacité, évaluation des résultats, traçabilité
Risques et facteurs de risques
Construction du projet de soin et projet de vie / projet social

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à préparer l'étudiant au stage du semestre 2.

Des exemples pris dans différents domaines peuvent illustrer les éléments théoriques, par exemple:

- Expérimentation pratique d'une démarche de résolution de problème en groupe
- Etudes de cas en ergothérapie auprès d'enfants, d'adultes, de personnes âgées, présentant un dysfonctionnement physique, sensoriel, cognitif, psychique...

Etudes de cas proposées à l'étudiant pour illustrer la démarche : identifier la logique d'intervention, analyser le processus d'intervention et le raisonnement clinique, critiquer les difficultés rencontrées dans la confrontation avec la réalité.

Modalités d'évaluation

Travail écrit commun à UE 3.1 S1 et UE 3.5 S1, sous forme de QROC ou dossier relatif à l'analyse d'une étude de cas : une partie répond à des questions en lien avec l'ergothérapie et la science de l'activité humaine (UE 3.1 S1), l'autre partie aborde la question du diagnostic et du processus d'intervention (UE 3.5 S1)

Critères et modalités d'évaluation

Justesse dans l'utilisation du vocabulaire spécifique et des connaissances
Identification des situations à risque pour la santé
Logique dans le raisonnement et argumentation
Cohérence dans la pose du diagnostic avec les références en matière d'ergothérapie

Unité d'Enseignement 3.6 S3 : Médiation, relation et cadre thérapeutique

Semestre : 3

Compétence : 3

CM : 10

TD : 28

T Perso : 16

ECTS : 2

Pré-requis

UE 1.3 S1 Psychologie et psychologie de la santé

UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie

Objectifs

Expliciter la relation thérapeutique en ergothérapie

Mettre en œuvre des compétences relationnelles

Éléments de contenu

La **relation thérapeutique**, la relation soignant - soigné : thérapie centrée sur la personne, coopération, accompagnement, alliance thérapeutique, attitudes et contre-attitudes, mécanismes de défense, travail de deuil, processus de changement, distance thérapeutique...

La **relation médiatisée**

Les **modes de relation** selon différents modèles (psychodynamique, comportemental...)

Les fonctions du **cadre thérapeutique**

La création d'une **relation de confiance**

L'impact des pathologies sur les différentes formes de communication

Les **pathologies de la relation**

Mise en œuvre d'une relation à visée thérapeutique :

Techniques de projection et d'expression

Confrontation à ses propres réactions, attitudes et comportements dans des situations d'aide, d'accompagnement, de dépendance...

Formation à l'écoute active

Instauration d'une relation de confiance

Gestion de l'agressivité et des situations relationnelles difficiles

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement est en lien direct avec les stages, avec l'exercice professionnel en général et le milieu psychiatrique en particulier.

Les étudiants apprennent à se situer personnellement dans leurs comportements professionnels de communication et de relation à visée thérapeutique

Travail en groupe pour l'élaboration d'un dossier faisant le lien entre la théorie et la pratique, par exemple : Deuil et handicap, Activité support de la relation, Culture et soin...

Modalités d'évaluation

Analyse d'une situation relationnelle thérapeutique rencontrée en stage

Critères et modalités d'évaluation

Identification et explicitation des facteurs facilitant l'engagement des personnes dans l'activité

Explicitation du positionnement professionnel

Unité d'Enseignement 4.1 S1 : Méthodes et techniques d'évaluation

Semestre : 1

Compétence : 1

CM : 10

TD : 50

T Perso : 21

ECTS : 3

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Identifier les modèles et les méthodes de l'évaluation
Repérer les principes scientifiques d'élaboration et de validation des outils
Utiliser des outils généraux de l'évaluation et leur adaptation à l'ergothérapie

Eléments de contenu

Généralités sur l'évaluation : concepts, modèles et dispositifs de l'évaluation qualitative et quantitative

Initiation à la méthodologie d'élaboration d'un outil et processus de validation

Les principaux outils et techniques d'évaluation fondés sur :

l'observation, l'entretien, le questionnaire, la mesure, la mise en situation

Evaluation cinésiologique et biomécanique

Posture, déambulation, préhension

Evaluation articulaire et testing musculaire

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement insistera sur la posture de l'évaluateur et les effets induits.

Les étudiants doivent avoir abordé des évaluations utiles pour le stage du 2nd semestre.

Les enseignements s'appuieront sur des travaux pratiques, comme palpation, mesures articulaires et évaluation musculaire...

Modalités d'évaluation

Deux évaluations : 1) Un travail écrit sous forme de QROC ou dossier visant la description d'outils d'évaluation

2) Une épreuve pratique d'utilisation d'outils d'évaluation

Le dossier est fait selon la méthodologie proposée par l'IFE et l'épreuve pratique vise l'évaluation articulaire et musculaire mais aussi d'autres outils d'évaluation (préhensions, par exemple)

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence du choix des outils d'évaluation et de l'organisation de l'évaluation.

Unité d'Enseignement 4.1 S2 : Méthodes et techniques d'évaluation

Semestre : 2

Compétence : 1

CM : 10

TD : 24

T Perso : 20

ECTS : 2

Pré-requis

UE 2.1.S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques

UE 4.1 S1 : Méthodes et techniques d'évaluation

UE 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC

Objectifs

Identifier les outils d'évaluation spécifiques utilisables en ergothérapie

Choisir des outils pertinents d'évaluation en ergothérapie

Décrire l'apport de l'évaluation dans l'activité ergothérapique

Eléments de contenu

Les différents outils d'évaluation des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation

Méthode d'analyse et de sélection de ces outils d'évaluation

Méthodes d'expérimentation des outils d'évaluation :

Outils génériques et spécifiques d'évaluation fonctionnelle.

Outils génériques et spécifiques de l'évaluation de la cognition.

Outils génériques et spécifiques d'évaluation des limitations d'activité.

Outils génériques et spécifiques d'évaluation des restrictions de participation

Outils génériques et spécifiques d'évaluation du bien-être et de la qualité de vie

Analyse des résultats

Recommandations pédagogiques :

Sera favorisée l'expérimentation des protocoles d'évaluation.

Modalités d'évaluation

QROC ou présentation d'outils d'évaluation et leur argumentaire

Critères d'évaluation

Pertinence du choix de l'outil et respect du protocole.
Pertinence de l'interprétation des résultats

Unité d'Enseignement 4.2 S3 : Techniques et outils de relation et de communication

Semestre : S3

Compétence : 6

CM : 8

TD : 22

T Perso : 24

ECTS : 2

Pré-requis

UE 1.3 S1 Psychologie et psychologie de la santé

UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie

Objectifs

Utiliser les techniques et outils de communication et de relation.

Eléments de contenu

Les techniques et outils de communication et de relation et leur utilisation en ergothérapie

- la situation de communication
- les théories et outils de la communication
- les techniques d'analyse d'une situation relationnelle, du point de vue interactionnel, systémique, psychanalytique
- les techniques de communication
 - Prise de parole en public
 - Argumentation
 - Négociation

Les techniques et outils de relation et de communication proposés au patient

- les techniques et les outils pour pallier à une altération de la communication
 - Les principes de compensation : travail interprofessionnel, prise en compte du contexte,...
- les techniques et outils de médiation visant à favoriser la communication
 - Techniques audio-visuelles
 - Techniques de communication écrite
 - Approche corporelle

Recommandations pédagogiques :

Seront expérimentées la relation d'aide et les techniques de communication.

Modalités d'évaluation

Dossier d'analyse d'activité présenté oralement avec support de communication

Le fond correspond à l'UE 3.4 S3, la forme correspond à l'UE 4.2 S3

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence dans l'utilisation ou la proposition d'un outil ou d'une technique de relation et de communication

Unité d'Enseignement 4.3 S4 : Techniques de positionnement

Semestre : 4

Compétence : 3

CM : 8

TD : 10

T Perso : 9

ECTS : 1

Pré-requis

UE 1.7 S2: Ergonomie
UE 2.1.S1 et 2.1.S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques
UE 2.3 S1: Dysfonctionnements de l'appareil musculo squelettique et tégumentaire
UE 2.4 S2: Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel
UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique
UE 4.1.S1 et UE 4.1 S2 : Méthodes et techniques d'évaluation
UE 4.6 S1: Aides-techniques
UE 4.7 S2: Techniques et outils d'aménagement de l'environnement

Objectifs

Utiliser les matériaux et matériels adaptés
Expliciter les règles de positionnement, de manutention et d'hygiène

Eléments de contenu

La terminologie du positionnement : appui, posture, positionnement, déclive, correction, prévention, assise, décubitus...

Les techniques de positionnement, de posture et d'ergomotricité

Les matériels et matériaux utilisés dans les outils d'aide au positionnement : aide aux transferts, lève malade, verticalisateurs, lits médicalisés et adaptations, matelas, coussins, ...

La législation et les normes

Le conseil et la préconisation dans les aides à la marche, les fauteuils roulants, les adaptations de véhicule, ...

La collaboration avec les réseaux commerciaux

Recommandations pédagogiques :

Des présentations et démonstrations seront organisées et commentées par des fabricants ou revendeurs employant notamment des ergothérapeutes.

Modalités d'évaluation

Présentation d'un dossier ou fiches techniques et démonstration pratique par mise en situation

Critères et modalités d'évaluation

Validité de la démonstration

Pertinence des éléments du dossier

Unité d'Enseignement 4.4 S2 : Techniques de rééducation et de réadaptation		
Semestre : 2		Compétence : 3
CM : 28	TD : 54	T Perso : 26
ECTS : 4		
Pré-requis		
<p>UE 1.7 S1 Ergonomie UE 2.1.S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie UE 4.1 S1 Méthodes et techniques d'évaluation UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie</p>		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Définir les notions de compensation, de progression, d'endurance, de tolérance à l'effort - Identifier les situations nécessitant la mise en œuvre des techniques d'adaptation ou de compensation - Utiliser des techniques d'adaptation et de compensation - Distinguer les techniques thérapeutiques spécifiques aux dysfonctionnements : musculo- squelettiques, tégumentaires, nerveux et sensoriels et en expliciter l'utilisation 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Principes de traitement et d'intervention en ergothérapie dans le cadre des dysfonctionnements des appareils musculo-squelettique et tégumentaire, du système nerveux périphérique et du système sensoriel - Analyse d'activités de vie quotidienne et étude des apprentissages dans des activités de travail, ludiques, de loisirs, créatrices et artisanales ou liées au repos - Utilisation, analyse et adaptation des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement est théorique et expérientiel. Les étudiants sont mis en situation afin de viser l'appropriation. Il sera également fait appel à leur expérience de stage afin de travailler sur le transfert des apprentissages.</p> <p>Les activités étudiées seront retenues en fonction de leur intérêt dans le cadre de l'amélioration des fonctions articulaires, musculaires, sensorielles, de la stimulation et le réentraînement des fonctions sensitivo-motrices et de leur sens pour la personne. Au total, l'étudiant doit être en capacité de proposer des adaptations des techniques de rééducation et de réadaptation transférables aux habitudes de vie des patients.</p>	<p>Modalités d'évaluation Résolution de problèmes à partir de situations cliniques</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'analyse des besoins de la personne, de son activité et de son environnement, Cohérence des propositions</p>	

Unité d'Enseignement 4.4.S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation

Semestre : 4

Compétence : 3

CM : 46

TD : 68

T Perso : 48

ECTS : 6

Pré-requis

UE 4.4.S2 Techniques de rééducation et de réadaptation
U.E 2.4 S2 Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel
UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique
UE 4.1.S2 Méthodes et techniques d'évaluation
UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication
UE 4.7 S2 Techniques et outils d'aménagement de l'environnement
UE 3.3 S2 Modèles conceptuels
UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité
UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique

Objectifs

- Utiliser les techniques thérapeutiques spécifiques aux dysfonctionnements du système nerveux central, aux dysfonctionnements cognitifs et psychiques, aux dysfonctionnements cardio-respiratoire et métaboliques
- Concevoir des situations d'activités thérapeutiques innovantes et significatives
- Mettre en œuvre des programmes de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation psychosociale adaptés

Eléments de contenu

- Principes de traitement et d'intervention en ergothérapie dans le cadre des dysfonctionnements neuro-moteurs, cognitifs et psychiques, cardio-respiratoires et métaboliques
- Etude d'activités dans le cadre de :
 - la stimulation des fonctions neuro-motrices et neurosensorielles
 - la facilitation motrice et cognitive
 - la stimulation et/ou réactivation des possibilités de compensation
 - la communication et la relation interpersonnelle
 - la facilitation de l'expression des conflits internes et de leur résolution
 - le sens de l'activité pour la personne en lien avec son contexte de vie.
- Transfert des acquis thérapeutiques dans les activités significatives de la personne et dans son contexte de vie
- Utilisation d'aides techniques technologiques et étude des apprentissages en relation avec les dysfonctionnements de la personne dans son environnement
- Conception de solutions technologiques innovantes pour le retour ou maintien de la personne dans son environnement à tous les âges de la vie

Recommandations pédagogiques :

Chaque institut peut mettre en place : des cours théoriques, des techniques d'observation de l'activité, des mises en situation pratiques d'activités en individuel ou en groupe par exemple des jeux de rôles, activités théâtrales et scéniques, des activités ludiques y compris en réalité virtuelle, des exercices d'application complexes (cuisine thérapeutique, appartement de transition,...), des démonstrations de matériels adaptés, des supports vidéos, des simulations de situations de handicap, des études de cas et résolution de problèmes, ...

L'étudiant doit être en capacité de **s'approprier** et de **transférer les techniques** de rééducation et de réadaptation aux habitudes et contexte de vie des patients.

Modalités d'évaluation

Résolution de problèmes à partir de situations cliniques

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de la démarche d'analyse
Clarté des propositions
Cohérence entre la situation, la démarche et les solutions

Unité d'Enseignement 4.5 S4 : Traitement orthétique

Semestre : 4

Compétence : 4

CM : 10

TD : 56

T Perso : 15

ECTS : 3

Pré-requis

UE2.1 S1 Structures anatomo-physiologiques
UE 2.3 S1 Dysfonctionnement de l'appareil musculo-squelettique et tégumentaire
UE 2.4 S2 Dysfonctionnement du système nerveux et sensoriel
UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie
UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication

Objectifs

- Concevoir l'orthèse provisoire appropriée
- Choisir les matériels et matériaux
- Identifier les étapes de la réalisation et fabriquer, sans utiliser la technique du moulage, les orthèses provisoires, ou adapter les orthèses de série ou provisoires
- Installer la personne en vue de la fabrication d'une orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort
- Evaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage et s'assurer de son innocuité
- Informer la personne et son entourage

Eléments de contenu

Conception générale et principes généraux

Cadre réglementaire de la prescription
Effets et particularités selon le type d'affection et le terrain : âges, dépendances physiques ou psychiques
Eléments constitutifs : module de base, moteurs et adjonctions
Règles d'installation, de sécurité et de confort

Techniques générales

Techniques de réalisation des différents éléments de l'orthèse

Présentations, démonstrations d'orthèses de série et réalisations pratiques d'orthèses provisoires

Orthèse à visée fonctionnelle
Orthèse à visée d'aide technique

Surveillance et maintenance des appareillages

Fiche de consignes de port, de surveillance et d'entretien
Suivi et maintenance

Recommandations pédagogiques :

L'apprentissage privilégiera les travaux pratiques
Compte tenu de la diversité et des coûts de fabrication, des présentations et démonstrations compléteront l'enseignement au sein des instituts.

Modalités d'évaluation

Présentation d'orthèses en relation avec un cas clinique

Critères et modalités d'évaluation

Respect des règles de fabrication, des notions de biomécanique des articulations et de l'orthèse,
Adéquation avec la pathologie
Qualité des finitions et esthétique

Unité d'Enseignement 4.6 S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité

Semestre : 1

Compétence : 4

CM : 10

TD 40

T Perso : 31

ECTS : 3

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Identifier les différents types d'assistances technologiques, d'aides humaines, techniques et animalières
- Utiliser les aides techniques, en décrire les finalités, le fonctionnement, les limites d'utilisation, les adaptations
- Etudier les effets de l'usage des aides et des assistances sur la personne et son environnement
- Identifier la méthode d'élaboration d'un cahier des charges et de la préconisation

Eléments de contenu

Les différents types d'assistances technologiques et d'aides techniques : classifications et normes (AFNOR, ISO)

Personnalisation des aides techniques et animalières : relation avec la personne et ses habitudes de vie, impact psychologique et social

Techniques d'apprentissage et réalisation d'essai en situation écologique (notion d'éducation thérapeutique, prévention et conseils)

Circuits de fabrication, de distribution, et d'attribution des aides techniques et des assistances technologiques

Méthodologie de préconisation des aides humaines, techniques et animalières et des assistances technologiques : évaluations, analyse des besoins

Méthodologie d'élaboration d'un cahier des charges : démarche, méthode, concertation, ...

Techniques de manutention

Recommandations pédagogiques :

Cet UE sera complété en semestre 3 par l'UE 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute, et en semestre 4 par l'UE 4.3 S4 : Techniques de positionnement.

Les apports théoriques : définitions, classifications, connaissance des matériels, démarche d'attribution et de financement, méthode, circuits d'information, seront abordés **en relation avec des applications concrètes** : évaluations et utilisation des aides techniques, situations avec patients ou sur dossiers, relation avec le positionnement, l'aménagement, les Technologies d'Information et de Communication (TIC), ergonomie, domotique, l'environnement (humain et matériel) travail en réseaux (MDPH et CLIC par ex)

Modalités d'évaluation

Présentation orale ou écrite d'une ou plusieurs aides techniques

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de la démarche
Exactitude des connaissances

<i>Unité d'Enseignement 4.7 S2 : Techniques et outils d'aménagement de l'environnement</i>		
<i>Semestre : 2</i>		<i>Compétence : 2</i>
<i>CM : 10</i>	<i>TD : 18</i>	<i>T Perso : 26</i>
<i>ECTS : 2</i>		
<i>Pré-requis</i>		
UE 2. 1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des systèmes musculo-squelettique et tégumentaire UE 3.2 S1 Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie UE 4. 1 S1 Méthodes et techniques d'évaluation UE 4.6 S1 Aides humaines, techniques, animalières et mobilité		
<i>Objectifs</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en aménagement de l'environnement matériel, à visée de compensation et de prévention - Décrire les aménagements adaptés à la personne dans son environnement (travail, loisirs, repos) et en expliciter l'usage - Elaborer un projet d'acquisition d'aménagements (démarche, législation, réseaux) - Proposer des conseils sur les aménagements et des modalités d'accompagnement de la personne et son entourage - Proposer des modalités de suivi et d'évaluation de résultats 		
<i>Eléments de contenu</i>		
Techniques d'analyse ergothérapique de la vie professionnelle ou scolaire, du domicile, des équipements collectifs (école, entreprise, loisirs), de la chaîne de déplacement (véhicule, etc...) Esquisses, plans, et adaptations de l'environnement avec des moyens graphiques et informatiques. Dispositifs d'aménagement d'un véhicule pour une personne handicapée Techniques d'élaboration de cahiers des charges pour l'aménagement des milieux de vie (individuel ou collectif) Techniques d'élaboration de préconisations dans un cadre préventif (intégration, réinsertion, maladie évolutive...) Principes et conseils d'accompagnement de la personne et de son entourage Evaluation des dispositifs		
<i>Recommandations pédagogiques :</i>		<i>Modalités d'évaluation</i>
Cette UE est en lien direct avec l'UE 1.7 S2 : Ergonomie, avec les UE 4.4 S2 et S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation, avec l'évaluation des dysfonctionnements de la personne, avec la démarche professionnelle et la connaissance des réseaux (médico-sociaux et économiques) Les apports théoriques concernent : les définitions, connaissance des matériels, démarche professionnelle et de financement, information, législation (rien dans les contenus sur ces aspects ...). Les connaissances techniques seront abordées en relation avec des applications concrètes : bases de dessin technique et architectural, évaluations des fonctionnements de la personne en situation ou sur dossier, mises en situation avec patients ou sur dossiers, positionnement et bases d'ergonomie et de domotique, Des connaissances du milieu de vie et de travail sont à mettre en relation avec les modèles utilisés en ergothérapie, en particulier : modèles de l'occupation humaine, de participation sociale, interactif.		Evaluation commune aux UE 1.7 S2 et UE 4.7 S2 Dossier présentant une étude de cas en situation (travail, domicile, loisirs, véhicule...) avec réalisation de plans. Une partie du dossier est spécifique aux données ergonomiques et est évaluée pour la validation de l'UE 1.7 S2. Le reste du dossier valide l'UE 4.7 S2
		<i>Critères et modalités d'évaluation</i>
		Justesse dans les plans Cohérence dans les propositions

Unité d'Enseignement 4.8 S5 : Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie		
Semestre : 5		Compétence : 5
CM : 20	TD : 20	T Perso : 14
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.3 S1 Psychologie – psychologie de la santé UE 1.5 S1 Sociologie – anthropologie UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire UE 2.4 S2 Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriels UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique UE 2.6 S4 Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication UE 5.4 S3 Techniques de conception et conduite de projet		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un programme éducatif - Elaborer des éléments de formation et d'information du public en vue d'une autonomie et d'une adhésion aux traitements - Proposer des techniques d'animation et de conduite de groupe en lien avec les situations et les objectifs d'éducation thérapeutique poursuivis 		
Eléments de contenu		
Etude des notions : prévention, éducation, éducation thérapeutique, autonomie et pédagogie La démarche d'éducation thérapeutique : finalités, conception, méthode, évaluation La démarche d'éducation en situation écologique Techniques et système d'auto surveillance, d'auto administration Apprentissage des gestes techniques Conduite d'entretien Animation de groupe, approches psycho dynamique, systémique, comportementale Evaluation de la démarche d'éducation thérapeutique et mesure des effets		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Travail à partir des expériences de stage Travail en groupe		Production d'une démarche éducative : la forme pédagogique et son argumentation valident l'UE de pédagogie (4.8S5), le fond : contenu et adéquation au public visé valident l'UE d'éducation thérapeutique (4.8.S5)
		Critères et modalités d'évaluation :
		Pertinence de la démarche Qualité méthodologique de la démarche

Unité d'Enseignement 4.9 S5 : Gestes et Soins d'Urgence		
Semestre : 5		Compétence : 5
CM : 6 h	TD : 15h	TP : 6 h
ECTS : 1		
Pré-requis		
Objectifs		
<p>Identifier les caractéristiques d'une urgence à caractère médical Citer les éléments de la prise en charge de l'urgence médicale en équipe Utiliser les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale</p>		
Eléments de contenu		
<p>La législation sur les gestes et soins d'urgence Les règles de bonnes pratiques L'identification des urgences et leur hiérarchisation, les urgences vitales, potentielles et les risques collectifs Les gestes et soins d'urgence</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement est dispensé par des formateurs agréés par les CESU, le programme s'effectue dans le cadre de l'obligation réglementaire pour tous les professionnels de la santé.</p>	<p>Modalités d'évaluation Par le CESU du département dont relève l'Institut de Formation</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Chaque participant doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être présent à la totalité des séances - réaliser chaque geste technique au cours de séquences pratiques - adapter son comportement lors de mise en situation 	

Unité d'Enseignement 4.10 S5 : Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité		
Semestre : 5		Compétence : 7
CM : 10	TD 14	T Perso : 30
ECTS : 2		
Pré-requis		
<p>UE 1.2 S3 Environnement professionnel et partenarial de l'ergothérapeute UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie UE 5.5 S3 Méthodologie de projet</p>		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les notions d'interdisciplinarité, d'inter professionnalité, de co-production des activités de santé - Distinguer les cadres d'exercice de l'ergothérapeute et en décrire les spécificités - Identifier les missions et les rôles des professionnels de santé partenaires de l'ergothérapeute - Expliciter les modes de collaboration ou de coopération professionnels - Caractériser les réseaux de soins - Se situer comme un acteur de santé dans un environnement sanitaire et social 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Identité professionnelle : représentations, facteurs d'intégration, statut, poste, emploi, ... - Activités et compétences des ergothérapeutes dans différents secteurs : hôpitaux et centres, libéral, collectivités et associations, entreprises, humanitaire, formation et éducation, ... - Gestion des activités ergothérapeutiques, organisation du travail, charge de travail - Travail en équipe, pluri, inter et transdisciplinarité, partenariats et réseaux de soins, - Réseaux et partenariats - Outils de communication dans un cadre interdisciplinaire : dossiers, travaux de recherche, ... 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
<p>La formation doit permettre à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans les différents secteurs d'activité ergothérapeutique.</p> <p>Savoir écouter et travailler avec les autres professionnels des champs sanitaires et sociaux permet à l'étudiant de mieux se positionner dans son propre exercice professionnel. Il renforce une posture professionnelle et une aptitude à exercer en interdisciplinarité.</p> <p>Les partenariats sont à encourager entre étudiants et entre professionnels. Des projets communs sont à construire, autour de problématiques thérapeutiques spécifiques (patients, usagers) ou dans le cadre d'amélioration de la vie sociale (collectivités, prévention, éducation thérapeutique...)</p> <p>Les outils communs interdisciplinaires (dossiers patients, accréditation, charge de travail, formations, communication et recherche) sont à encourager dès la formation.</p> <p>Certains modèles interactifs utilisés en ergothérapie privilégient l'interdisciplinarité. Il s'agira de les repérer et de faire des liens.</p>		<p>Analyse d'une situation de stage mettant en jeu l'organisation, la gestion du travail et l'interprofessionnalité (en individuel ou en groupe, présentation écrite et / ou orale...)</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Prise en compte de l'ensemble des professionnels Justesse dans le repérage des compétences, champs d'intervention et modes d'exercice de chacun</p>

Unité d'Enseignement 5.1 S6 : Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité

Semestre : 6

Compétence : 7

CM : 18 h

TD : 12 h

T Perso : 24 h

ECTS : 2

Pré-requis

UE 1.1 S5 Législation
UE5.2 S1 Méthodes de travail
UE 3.3 S2 Modèles conceptuels
UE 3.5 S1 Diagnostic et processus de l'ergothérapie
UE 4.10 S5 Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité

Objectifs

- Expliciter les étapes et les règles de traçabilité de la démarche qualité
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de régulation à partir des résultats d'une démarche qualité
- Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle

Éléments de contenu

- Définition de la qualité, indicateurs et critères
- L'analyse de la qualité : démarche, méthodes, outils, résultats, adaptation aux soins
- La démarche continue d'amélioration de la qualité : accréditation, certification, auto-évaluation, audit, ...
- Les normes de bonnes pratiques : procédures, protocoles, recommandations
- Les structures de développement de la qualité : politiques, agences, engagements, chartes ...
- La traçabilité et la maintenance des matériels de soins et des stocks en établissement de santé et à domicile
- La traçabilité de la pratique professionnelle : dossier du patient, compte rendu aux différents acteurs (professionnels, entourage), compte rendu d'activité périodique

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement insiste sur les méthodes et outils d'analyse, leur choix en fonction de la situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

Travail d'analyse de la qualité et de la traçabilité d'une pratique professionnelle

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de la démarche d'analyse
Prise en compte des principes de qualité et de sécurité

Unité d'Enseignement 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC

Semestre : 1

Compétence : 8

CM : 10

TD : 18

T Perso : 26

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Utiliser des méthodes pour organiser son travail (planification, objectifs, documents clés...)
- Effectuer une recherche bibliographique
- Obtenir le Certificat Internet et Informatique (C2I)

Eléments de contenu

- Méthodes de travail personnel et en groupe
- Utilisation de l'informatique et des logiciels de base (Word, Excel, Powerpoint, courrier électronique)
- Recherche documentaire : recueil des informations en utilisant divers supports et bases de données
- Organisation de l'information
- Synthèse d'article ou d'ouvrage, fiche de lecture, utilisation de logiciels de gestion de bibliographie

Recommandations pédagogiques :

Cette UE permet à l'étudiant de se doter de méthodes personnelles pour organiser son travail tout au long de sa formation.

Les formateurs partiront des besoins des étudiants. Ceux-ci doivent acquérir les moyens de rechercher ensuite les informations ou les ressources dont ils auront besoin.

Modalités d'évaluation

Réalisation sur support informatique d'une synthèse d'article relatif à l'ergothérapie.

C2I (université pour le niveau Licence)

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence du contenu et de la présentation

Respect de la méthode de travail

Efficacité dans l'utilisation des bases documentaires

Pertinence dans la sélection de l'information

Unité d'Enseignement 5.3.S4 : Méthodes de recherche		
Semestre : 4		Compétence : 8
CM : 14	TD : 12	T Perso : 28
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 5.2 S1 Méthodes de travail et TIC UE 5.6 S1 S2 S3 Anglais professionnel		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les méthodes de recherche et leurs caractéristiques - Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé - Elaborer une bibliographie en relation avec une question de recherche 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - La démarche de recherche - Les méthodes de recherche quantitatives et qualitatives - Recherche bibliographique scientifique, recherche documentaire, utilisation de réseaux professionnels et de ressources - Bases de lecture critique et étude d'articles scientifiques en ergothérapie, y compris en langue anglaise - Méthodes d'élaboration d'une problématique, d'une question de recherche, d'hypothèses - Organisation de la recherche et de la formation à la recherche : principes, acteurs et fonctionnements 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'étudiant doit comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées et doit être capable de lire et d'utiliser des résultats de recherche.</p> <p>L'objectif est de permettre à l'étudiant de développer son autonomie dans la recherche bibliographique</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Présentation d'un résumé de recherche en français d'un article professionnel en anglais extrait d'une recherche documentaire en lien avec une question de départ concernant l'ergothérapie</p> <p>La bibliographie et la présentation du résumé de recherche valident l'UE 5.3.S4. La qualité de la compréhension de l'article en anglais valide l'UE 5.6 S4</p> <p>Critères et modalités d'évaluation</p> <p>Efficacité dans l'utilisation des bases documentaires</p> <p>Adaptation des informations bibliographiques à la question de recherche</p> <p>Et/ou</p> <p>Justesse dans l'identification de la démarche de recherche utilisée dans l'article</p>	

Unité d'Enseignement 5.4 S5 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 5		Compétence : 8
CM : 14	TD : 14	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 5.2 S1 Méthodes de travail et TIC UE 5.3.4 Méthodes de recherche		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une problématique professionnelle - Choisir une méthode de recherche adaptée - Identifier l'impact de la recherche sur les pratiques professionnelles 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la démarche de recherche - Adaptation des méthodes de recueil de données qualitatives et quantitatives - Questionnement éthique - Méthodes d'analyse des données : analyse de contenu, statistiques - Bases de l'écriture scientifique - Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle, pratique fondée sur les preuves 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet apprentissage vise à aider l'étudiant à structurer sa démarche lors de la construction de son mémoire centré sur l'étude d'une question professionnelle en lien avec un questionnement éthique.</p> <p>Il vise aussi à consolider sa démarche thérapeutique dans son exercice professionnel.</p>	<p>Modalités d'évaluation Etude et analyse d'une problématique de recherche</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Pertinence de l'analyse</p>	

Unité d'Enseignement 5.4 S6 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 6		Compétence : 8
CM : 10	TD : 18	T Perso : 26
ECTS : 2		
Pré-requis		
5.4 S5 : Initiation à la démarche de recherche		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils de traitement des données qualitatives et quantitatives - Identifier les modes de communication adaptés à la présentation de recherches - Repérer les règles d'organisation de la veille professionnelle 		
Eléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des outils statistiques et de traitement des données qualitatives et quantitatives - Recherche en ergothérapie et en science de l'activité humaine en France, en Europe et dans le monde - Méthodes et outils de la communication scientifique - Méthodes de transfert des connaissances vers la pratique - Performance professionnelle et veille technologique 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement s'insère dans une réflexion globale sur la formation tout au long de la vie (Long Life Learning).</p>	<p>Modalités d'évaluation Présentation de résultats de recherche et analyse critique de la communication</p> <p>Critères et modalités d'évaluation Qualité de la présentation et pertinence de la critique</p>	

Unité d'Enseignement 5.5 S3 : Méthodologie de projet

Semestre : 3

Compétence : 9

CM : 10

TD : 14

T Perso : 30

ECTS : 2

Pré-requis

UE 4.1 S1 et UE 4.1 S2 Méthodes et techniques d'évaluation

Objectifs

- Expliciter la méthodologie de projet
- Elaborer un projet
- Décrire les modes d'évaluation d'un projet

Eléments de contenu

- La notion de projet : les types de projet, (projet pédagogique, de soins, de vie ...), les phases d'un projet, ...
- La méthode d'élaboration d'un projet : étude du contexte, finalités et objectifs, démarche,...
- Les techniques d'entretien, d'observation participative du terrain et de l'existant, ...
- La conduite de projet : pilotage, acteurs et partenaires ...
- Les outils de gestion de projet : logigramme, Ishikawa, diagrammes, ...
- L'évaluation du projet, la mise en forme des résultats

Recommandations pédagogiques :

Modalités d'évaluation

Présentation de l'élaboration d'un projet par un groupe d'étudiants

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence du projet

Unité d'Enseignement 5.6 S1 : Anglais professionnel

Semestre : 1

Compétence : 8

CM : 0

TD : 10

T Perso : 17

ECTS : 1

Pré-requis

Objectifs

Acquérir les bases du vocabulaire en anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap

Eléments de contenu

Vocabulaire professionnel courant dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap
Expression en anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap
Lecture de documents en lien avec l'ergothérapie (fiches, présentations, articles courts...)

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à renforcer les connaissances linguistiques des étudiants pour leur permettre d'aborder les écrits en anglais sur l'ergothérapie

Modalités d'évaluation

Présence et participation active

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé
Qualité de la compréhension orale / écrite
Qualité de l'expression orale / écrite

Unité d'Enseignement 5.6 S2 : Anglais professionnel

Semestre : 2

Compétence : 8

CM : 0

TD : 10

TPerso : 17

ECTS : 1

Pré-requis

UE 5.6 S1 Anglais professionnel

Objectifs

Lire et comprendre des écrits professionnels en anglais

Eléments de contenu

Vocabulaire professionnel dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap

Lecture de documents en anglais en lien avec l'ergothérapie (fiches, procédures, articles professionnels, extraits d'ouvrages...)

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à donner à l'étudiant les bases d'anglais dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap qui lui permettront d'accéder à la littérature professionnelle

Modalités d'évaluation

Présence et participation active

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé

Qualité de la compréhension orale / écrite

Qualité de l'expression orale / écrite

Unité d'Enseignement 5.6 S3 : Anglais professionnel

Semestre : 3

Compétence : 8

CM : 0

TD : 10

T Perso : 17

ECTS : 1

Pré-requis

UE 5.6 S1 et UE 5.6 S2 Anglais professionnel

Objectifs

Lire et comprendre des écrits professionnels en anglais

Eléments de contenu

Vocabulaire professionnel dans le domaine de l'ergothérapie, de la santé et du handicap
Lecture et traduction d'écrits professionnels (fiches, procédures, articles, extraits d'ouvrages ...)
Etude d'articles professionnels en anglais

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à renforcer la capacité des étudiants à lire et utiliser la littérature professionnelle en anglais

Modalités d'évaluation

Epreuve de compréhension d'un écrit professionnel en anglais

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé
Qualité de la compréhension écrite
Cohérence du contenu

Unité d'Enseignement 5.6 S4 : Anglais professionnel

Semestre : 4

Compétence : 8

CM : 0

TD : 18

T Perso : 36

ECTS 2

Pré-requis

UE 5.6 S1 à S3 Anglais professionnel

Objectifs

Etudier des articles professionnels en anglais
Exploiter ces articles pour l'exercice professionnel ou le mémoire

Eléments de contenu

Lecture et traduction d'articles professionnels
Synthèse en français d'articles professionnels en anglais

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de s'ouvrir à la littérature anglophone en ergothérapie et d'aborder la littérature scientifique

Modalités d'évaluation

Présentation d'un résumé de recherche en français d'un article professionnel en anglais extrait d'une recherche documentaire en lien avec une question de départ concernant l'ergothérapie

La bibliographie et la présentation du résumé de recherche valident l'UE 5.3.S4. La qualité de la compréhension de l'article en anglais valide l'UE 5.6 S4

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé
Qualité de la compréhension écrite
Cohérence de la synthèse

Unité d'Enseignement 5.6 S5 : Anglais professionnel

Semestre : 5

Compétence : 8

CM : 0

TD : 18

T Perso : 63

ECTS : 3

Pré-requis

UE 5.6 S1 à S4 Anglais professionnel

Objectifs

Repérer et utiliser des articles scientifiques en anglais dans le domaine de l'ergothérapie pour la réalisation du mémoire et l'argumentation d'une pratique fondée sur les preuves

Contribuer aux échanges européens et internationaux visant l'utilisation des résultats de recherche en ergothérapie

Eléments de contenu

Etude d'articles scientifiques en anglais en lien avec l'ergothérapie, la réalisation du mémoire et le projet professionnel de l'étudiant

Synthèses en français et en anglais d'articles scientifiques en lien avec l'ergothérapie

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à ouvrir l'étudiant sur la communauté internationale scientifique de l'ergothérapie

Un lien avec les travaux du réseau Enothe et du groupe Ecotros peut faciliter cette ouverture.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'une synthèse en français et en anglais d'un ou de plusieurs articles scientifiques en anglais relatifs à l'ergothérapie

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé

Qualité de la compréhension écrite

Qualité de l'expression écrite en français et en anglais

Cohérence de la synthèse

Unité d'Enseignement 5.6 S6 : Anglais professionnel

Semestre : 6

Compétence : 8

CM : 0

TD : 20

TP : 34

ECTS : 2

Pré-requis

UE 5.6 S1 à S5 Anglais professionnel

Objectifs

Repérer et utiliser des articles scientifiques en anglais dans le domaine de l'ergothérapie pour la réalisation du mémoire
Rédiger un abstract d'article ou de mémoire

Eléments de contenu

Etude d'articles scientifiques en anglais en lien avec la réalisation du mémoire et le projet professionnel de l'étudiant
Rédaction d'un abstract en français et en anglais

Recommandations pédagogiques :

Cet enseignement vise à développer l'aisance des étudiants à exploiter la littérature internationale et à rédiger un abstract en anglais.

Modalités d'évaluation

Rédaction de l'abstract en français et en anglais du travail de fin d'étude

Critères et modalités d'évaluation

Justesse du vocabulaire professionnel utilisé
Qualité de l'expression écrite
Cohérence de la synthèse

UE 6.1S2 Unité d'Intégration : Evaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention

Semestre : 2

Compétences : 1 et 2

CM : 0

TD : 38

T Perso : 70

ECTS : 4

Pré-requis

UE 1.5 S1 : Sociologie, anthropologie

UE 1.7 S2 : Ergonomie

UE 2.1 S1 et 2.1 S2 : Structures anatomiques et fonctions organiques

UE 2.2 S1 : Introduction à la démarche clinique et épidémiologie : notions d'hygiène et de pharmacie

UE 3.1 S1 : Ergothérapie et science de l'activité humaine

UE 3.2 S1 : Initiation aux fondements et processus de l'ergothérapie

UE 3.3 S2 Modèles conceptuels

UE 3.5 S1 : Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie

UE 4.1 S1 et 4.1 S2: Méthodes et techniques d'évaluation

UE 4.7 S2 : Techniques et outils d'aménagement de l'environnement

Objectifs

- Identifier les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'autonomie et à l'indépendance liés à la personne et à son environnement humain et matériel
- Elaborer et formuler un diagnostic ergothérapique prenant en compte la complexité de la situation de handicap
- Elaborer un cahier des charges répondant au projet d'intervention en ergothérapie
- Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement

Eléments de contenu

Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments des compétences 1 et 2 et les savoirs développés dans les UE des semestres S1 et S2.

Recommandations pédagogiques :

Les situations proposées par le formateur, et dans un premier temps analysées avec lui, permettront aux étudiants de prendre en compte les interactions personne-activité-environnement.
Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive

Modalités d'évaluation

Dossier d'analyse d'une situation rencontrée en stage

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence du choix des informations recueillies
Hiérarchisation des informations recueillies
Conformité et pertinence du choix et de l'utilisation des outils d'évaluation à la disposition de l'ergothérapeute
Cohérence du diagnostic ergothérapique établi
Cohérence du projet proposé avec les finalités globales

UE 6.2 S3 Unité d'Intégration : Conduite de relation, coordination et coopération

Semestre : 3

Compétences : 6 et 9

CM : 0

TD : 44

T Perso : 64

ECTS : 4

Pré-requis

UE 1.2 S3 : Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute

UE 1.3 S1 : Psychologie / Psychologie et santé

UE 4.2 S3 : Techniques et outils de relation et de communication

UE 5.5 S3 : Méthodologie de projet

Objectifs

- Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes
- Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission

Eléments de contenu

Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2 et S3.

Recommandations pédagogiques :

Il peut s'agir de situation de stages, de conduite de projet, de travail en équipe interprofessionnelle.

A partir d'une situation de communication, sélectionner les éléments pertinents à transmettre à l'équipe de travail et les partenaires.

Faire un retour du dossier écrit en individuel ou en groupe.

Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive

Modalités d'évaluation

Dossier écrit individuel ou en groupe

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle
Cohérence entre le mode de communication utilisé et la situation relationnelle

Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
Pertinence des propositions de coopérations mises en œuvre

Conformité des actions mises en place avec la répartition des compétences

UE 6.3 S4 Unité d'Intégration : Conduite d'une intervention en ergothérapie

Semestre : 4

Compétences : 3 et 4

CM : 0

TD : 66 h

T Perso : 96 h

ECTS : 6

Pré-requis

UE 2.3 S1, UE 2.4 S2, UE 2.5 S3, UE 2.6 S4
UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité
UE 3.6 S3 : Médiation, relation et cadre thérapeutique.
UE 4.3 S4 : Techniques de positionnement et de mobilité.
UE 4.4 S3 et S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation.
UE 4.5 S4 : Traitement orthétique
UE 4.6 S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité

Objectifs

Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne ou du groupe de personnes et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité

Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes

Sélectionner et préconiser les aides techniques ou les adaptations en vue de la prescription ergothérapique en tenant compte des résultats du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables et du projet de la personne

Eléments de contenu

Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3 et S4

Recommandations pédagogiques :

Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir de situations cliniques rencontrées à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions de soin.

Le formateur analyse d'abord quelques situations avec les étudiants avant de les mettre en situation d'évaluation.

Modalités d'évaluation

Etude de cas sur le terrain de stage en fin de semestre ou dossier présentant une intervention ergothérapique

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence de l'utilisation des techniques ergothérapiques
Conformité de la mise en œuvre des activités avec les bonnes pratiques ergothérapiques
Pertinence des choix effectués en vue de réaliser une orthèse ou de préconiser une aide technique
Conformité des modalités de réalisation des orthèses et d'adaptation des orthèses et des aides techniques avec les recommandations professionnelles
Exhaustivité des informations prises en compte et transmises dans le cadre de la réalisation ou de la préconisation d'une aide technique ou d'un appareillage

UE 6.4 S5 Unité d'Intégration : Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information		
Semestre : 5		Compétences : 5 et 10
CM : 0	TD : 40 h	T Perso : 95 h
ECTS : 5		
Pré-requis		
UE 1.4 S5 : Santé publique UE 1.6 S5 : Pédagogie UE 4.8 S5 : Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie UE 4.9 S5 : Gestes et soins d'urgence UE 4.10 S5 : Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage - Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines - Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique - Communiquer sur sa profession en vue de la promouvoir et de valoriser son activité 		
Eléments de contenu		
Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3 et S4.		
Recommandations pédagogiques : Plusieurs types de situations peuvent être formatrices : <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'une démarche de mise en place de projet - action de santé publique : prévention, ... - action de formation auprès des étudiants de 1^o année, ASG, AMP et autres professionnels. Les travaux peuvent se faire en groupe. Les formateurs doivent d'abord guider et former les étudiants avant de les placer devant des situations d'évaluation. Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive	Modalités d'évaluation Présentation et analyse de l'impact d'une action mise en place avec production de moyen de communication (diaporama, affiche, poster, film, fiche d'information...)	
	Critères et modalités d'évaluation Fiabilité et pertinence des informations recueillies et sélectionnées avec les objectifs poursuivis Pertinence de l'analyse des besoins et de la définition des objectifs Pertinence de la démarche et des actions proposées Cohérence des actions conduites	

UE 6.5 S6 Unité d'Intégration : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche

Semestre : 6

Compétences : 7 et 8

CM : 0

TD : 54

T Perso : 270

ECTS : 12

Pré-requis

UE 1.1 S5 : Législation, déontologie et éthique
UE 5.1 S6 : Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité
UE 5.2 S1 : Méthodes de travail et TIC
UE 5.3.S4, Méthodes de recherche
UE 5.4 S5 et UE 5.4 S6 Initiation à la démarche de recherche :
UE 5.6 S1 à S6 : Anglais professionnel

Objectifs

Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle,
Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels (équipes pluridisciplinaires),
Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques,
Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement,
Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées,
Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles,
Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre,
Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite (écrit, présentation orale et soutenance)

Eléments de contenu

Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3, S4, S5 et S6.

Recommandations pédagogiques :

Les situations étudiées sont choisies en lien avec les travaux des étudiants pour leur mémoire
L'étudiant devra analyser une question relevant de la pratique professionnelle, la problématiser, l'explorer, en faire une étude critique, formuler des hypothèses voire des propositions de solution ou de poursuite de l'exploration.
Les situations de stage seront exploitées selon une pratique réflexive
Soutien pédagogique pour le mémoire

Modalités d'évaluation

Mémoire d'initiation à la recherche : écrit et argumentation orale

Critères et modalités d'évaluation

Pertinence des données recherchées
Pertinence dans l'étude du problème
Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse
Cohérence dans la critique du travail
Clarté dans la présentation des valeurs professionnelles

Unité d'Enseignement 6.6 S6 : Unité optionnelle

Semestre : 6

Compétences : 8

CM : 0 h

TD : 46 h

TP : 62 h

ECTS : 4

Pré-requis

Objectifs

Approfondir un domaine d'exercice de l'ergothérapie

Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation

Eléments de contenu

Selon le choix de l'étudiant et les ressources disponibles, un domaine d'enseignement est approfondi, soit par des prestations offertes dans l'IFE, soit entre IFE, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués.

Recommandations pédagogiques :

L'autonomie sera laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement.

L'Institut de formation en ergothérapie (IFE) pourra également proposer des travaux dans des domaines pertinents au regard de la situation sanitaire et sociale locale ou des besoins des personnes en formation ou des divers lieux d'exercice.

L'IFE peut aussi proposer un travail à réaliser en collaboration avec d'autres IFE, notamment situés en Europe.

Modalités d'évaluation

Compte rendu des éléments collectés dans l'unité optionnelle

Critères et modalités d'évaluation

Implication personnelle